

1 MORT POUR LA FRANCE EN 1933

Page	Noms et Prénoms	Né à	Date O	Date +	Age	Lieu décès
1225	DECAMPS Fernand	Sars Poteries	03/04/1883	01/01/1933	50	Sars Poteries

1933 DECAMPS Fernand Albert

Pas de fiche Mémoire des Hommes

Né le 03 avril 1883 à 12 heures à Sars Poteries

Profession Charron avant son engagement

Domicilié à Sars Poteries

Fils de Decamp Victorien, constructeur charron, 33 ans (O1850).

Et de Gravez Marie Céline, cabaretière, 28 ans (O1855).

Domiciliés Rue du Pavé d'Avesnes à Sars Poteries

Marié, âgé de 24 ans, le 23 septembre 1907 à 11h 30, à Le Cateau.

► Il était Sous officier au 25^e Régiment d'Artillerie en garnison à Chalons sur Marne

Avec Legris Julie, institutrice adjointe à Sars Poteries, 22 ans,

Née le 23 novembre 1884 à 16 heures à Le Cateau, † le 6 février 1976 à Beugnies (Nord)

Fille de Legris Léonce Ferdinand, tisseur, 31 ans (O1852)

Et de Pastelle Joséphine, tisseuse, 28 ans (O1855)

Domiciliés à Le Cateau, rue de la République

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 1450 **Classe** 1903

Grade et corps Lieutenant, passé par les 25^e, 27^e, 41^e, 52^e, 219^e 109^e Régiment d'Artillerie puis au 10^e R.A.P et, en dernier, au 15^e R.A.C

Mort pour la France Mutilé de guerre décédé suite à ses blessures de guerre, le 1^{er} janvier 1933, âgé de 50 ans, à Sars Poteries. Inhumé à Sars Poteries puis transféré au cimetière de Le Cateau le 15 octobre 1970 où il repose avec son épouse.

Sépulture caveau familial au cimetière de Le Cateau.

Monument aux Morts de Le Cateau.

Morphologie: Cheveux et yeux noirs; front large; nez fort; bouche moyenne; menton rond; visage ovale; taille 1m78; Degré d'instruction générale 3.

Habitats successifs 12 juillet 1920 83 rue du Faubourg à Sin le Noble; du 17 juillet 1923 au 24 mai 1928 à Floursies.

Détail du service Engagé volontaire pour trois ans le 16 octobre 1903 à la Mairie d'Avesnes pour le 25^e R.A. Soldat de 2^e classe, nommé Brigadier le 02 février 1905, Maréchal des logis le 23 septembre 1905;

Rengagé pour deux ans le 18 août 1906;

Rengagé le 19 août 1908 au 27^e R.A; Maréchal de logis le 29 août 1908;

Rengagé pour un an le 16 octobre 1910; Maréchal des logis le 25 septembre 1910; Passé au 41^e R.A le 1^{er} janvier 1911; Maréchal des logis, secrétaire du trésorier le 1^{er} janvier 1911; P.H.R;

Rengagé le 25 août 1911 pour deux ans;

Rengagé pour cinq ans le 11 octobre 1913; Maréchal des logis chef, secrétaire du trésorier le 1^{er} mai 1914; Passé au 52^e R.A le 07 août 1915; Passé au 219^e R.A le 1^{er} avril 1917; Adjudant le 23 avril 1917;

Blessé par éclats d'obus le 15 septembre 1917 en ravitaillant une batterie près de Saint-Quentin, fracture du bassin, contusion du testicule gauche et réaction de bronchite aigüe.

Passé au 109^e R.A, aide de camp le 20 juillet 1918; Passé au 10^e R.A.P le 28 décembre 1918;

Inapte à l'armée d'Orient par le Conseil de réforme d'Auxerre le 23 septembre 1918 pour bronchite chronique, fracture du bassin, castration par blessure de guerre;

Envoyé en congé à la démobilisation le 29 août 1919; Affecté plan P. au 15^e R.A.C.

Passé en domicile dans la subdivision de Cambrai le 12 juillet 1920; Nommé Sous-Lieutenant de réserve le 19 juillet 1923; Réintègre sa subdivision d'origine le 11 septembre 1923 ;

Promu Lieutenant le 17 juillet 1925; Proposé pour maintien dans les cadres, proposé pour pension temporaire à 30% par la Commission de réforme de Lille le 25 juillet 1930 pour:

1^o la perte du testicule gauche, suite de plaie par chute de cheval sur fils de fer barbelés;

2^o Cicatriel froncee de la région sacrée et fatigue à la marche, résultant d'une fracture du bassin à l'articulation sacro-iliaque gauche;

3^o Hernie localisée sur la cicatrice opératoire pour extraction par voie inguinale d'un éclat d'obus



Proposé pour le maintien dans les cadres pour pension temporaire à 50 % par la commission de réforme de Lille du 25 mars 1932 pour:

1° Reliquat de fracture du bassin, cicatrice plaie étendue de la région sacro-lombaire, souple et sans adhérence. Amyotrophie de 2 ans à la cuisse gauche avec faiblesse des membres et gêne de la marche. Réflexes rotuliers normaux, pas de troubles des sphincters ; 2° perte du testicule gauche, enlevé ; 3° Hernie inguinale gauche au niveau d'une cicatrice d'extraction d'un projectile abdominal

Décorations, Mentions, Lettres de félicitations, récompenses diverses;

A obtenu le 13 juillet 1912 une mention favorable de Mr. le Ministre de l'Armée (J.O. du 20 juillet 1912) pour avoir arrêté à Dechy, le 15 avril 1912, deux chevaux emballés.

Félicitations "Le 28 avril 1917, conduisant du ravitaillement // Partie manquante// puis est revenu le chercher et a fait délivré le conducteur pris sous les chevaux et les a reconduit en dehors de la zone dangereuse".

Citation à l'ordre de l'armée le 17 juillet 1917: "Sous officier consciencieux et d'un dévouement à toute épreuve. A donné en maintes circonstances des preuves de sang froid et d'énergie"

Décorations, Médaille militaire décret du 13 août 1917 et Croix de Guerre avec étoile de bronze et palme en bronze.

Epitaphe inscrite sur la tombe:

Tirée du recueil "Les Chants du crépuscule" (1836)

**"Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
ont droit qu'à leur cercueil que la foule vienne et prie"**

Le poème complet de "l'Hymne aux morts de juillet".

 Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
 Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
 Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
 Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère ;
 Et, comme ferait une mère,
 La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

 Gloire à notre France éternelle !
 Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
 Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
 A ceux qu'enflamme leur exemple,
 Qui veulent place dans le temple,
 Et qui mourrons comme ils sont morts !

 C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue,
 Que le haut Panthéon élève dans la nue,
 Au-dessus de Paris, la ville aux mille tours,
 La reine de nos Tirs et de nos Babylone,
 Cette couronne de colonnes
 Que le soleil levant redore tous les jours !

 Gloire à notre France éternelle !
 Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
 Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
 A ceux qu'enflamme leur exemple,
 Qui veulent place dans le temple,
 Et qui mourrons comme ils sont morts !

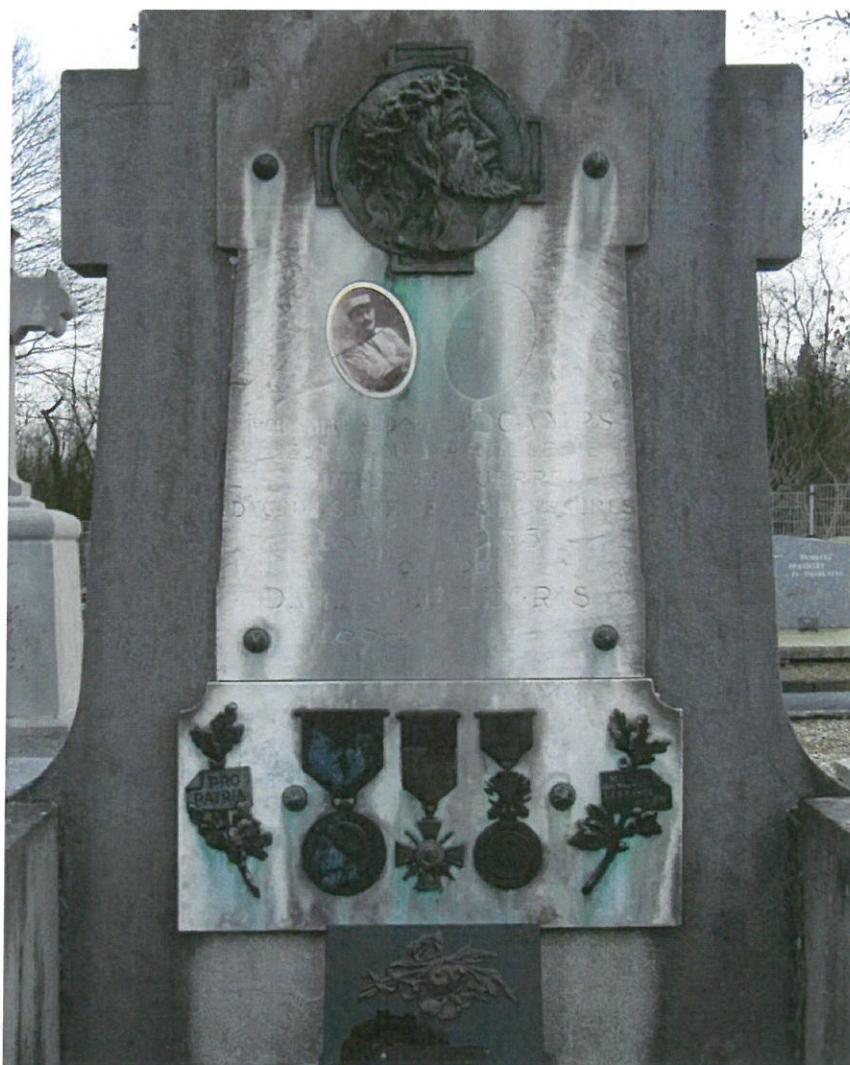
 Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe,
 En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe,
 Passe sur leur sépulcre où nous inclinons ;
 Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle,
 La gloire, aube toujours nouvelle,
 Fait luire leur mémoire et redore leurs noms !

 Gloire à notre France éternelle !
 Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
 Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
 A ceux qu'enflamme leur exemple,
 Qui veulent place dans le temple,
 Et qui mourrons comme ils sont morts !

Victor Hugo Eglise de Saint Sigismond Juillet 1831.



La plaque mortuaire de Fernand Decamps sur la tombe familiale



Le caveau familial dans le cimetière de Le Cateau

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Mairie de Le Cateau; Mairie de Beugnies; Photos Pierre Démaret.

